

Encore le Tauredunum.

Un serpent de mer valaisan.

Hommage à Monsieur le Dr Eug. de Cocatrix, président de la S. H. V. R. à l'occasion de son 70^{me} anniversaire.

Les auteurs.

Le grand savant F.-A. Forel écrit dans sa *Monographie du Léman* :¹
« Un événement historique survenu en Bas-Valais, l'an 563 de notre ère, a vivement ému l'imagination populaire qui en a conservé le souvenir traditionnel jusqu'à nos jours ; une certaine incertitude régnant sur la localisation de la catastrophe, celle-ci est devenu le sujet de discussions scientifiques souvent renaissantes ; peu de questions ont plus passionné l'ardeur des historiens et des naturalistes suisses que celle de l'emplacement du château de Tauredunum. »

En effet, si sept villes se disputent l'honneur d'être le berceau d'Homère, cinq ou six localités revendiquent celui d'être le théâtre de la fameuse catastrophe. Les dissertations pour ou contre telle localité auraient pu durer longtemps encore, sans apporter beaucoup de lumière, puisque les documents écrits contemporains se réduisent à deux et prêtent à des versions discordantes. Il fallut les fouilles du canal et de l'usine électrique du Bois-Noir autour de 1900, quelques découvertes du chanoine Bourban, et surtout des inspections locales après les sinistres de 1926, 1927 et 1930, pour diriger les recherches dans un autre sens que le domaine historique.

Voici une dizaine d'années qu'une proposition fut faite à une réunion de la *Murithienne* et accueillie avec le sourire de l'ironie d'associer, de combiner les efforts des géologues et des historiens en vue de la solution de ce problème ; les géologues, MM. Frédéric Montandon et André Virieux, sont venus de Lausanne et de Genève ; ils ont trouvé dans un enfant du pays un modeste, mais intelligent et tenace collaborateur et, ma foi, la question du Tauredunum apparaît bien enfin tranchée en faveur du Bois-Noir.

Il convenait que ces récentes révélations² fussent reproduites dans les

¹ 1892-1904. T. III.

² F. Montandon : « Les éboulements de la Dent du Midi et du Grammont » (Examen critique de la question du Tauredunum), *Le Globe*, 1925.

Id. : « L'Etrangement du Rhône au Bois-Noir ». (*Etudes Rhodaniennes*, 1931).

Id. : « Chronologie des grands éboulements alpins », 1933.

André Virieux : « Nouvelle contribution à l'étude du torrent du St-Barthélémy ». (Société Vaudoise de Sciences Naturelle, 1931).

Fournier Denis : Articles divers dans *Nowelliste Valaisan* et la *Cordée*.

Annales Valaisannes, d'autant plus que le triple centenaire (1535, 1635-36, 1835) de ces coulées donne quelque actualité à cette publication.

M. Fournier, qui a mis dans ses recherches une véritable passion, m'a proposé de présenter le sujet sous ses faces historique et archéologique, se réservant pour lui-même la partie géologique ou géophysique. Les conclusions se complètent, se corroborent et s'harmonisent.

A la fin du XVIII^e siècle, un compagnon étranger, coupable de larcins, fut condamné à être pendu à Ernen ; or le gibet d'Ernen, dont les trois piliers se dressent encore sur la colline au levant du village, était pour les indigènes quelque chose de sacré ; ils protestèrent vivement contre la profanation de ce cher patrimoine : « La potence est pour nous et pour nos descendants et non pour la canaille étrangère ! »

En attribuant à la région de St-Maurice que nous habitons tous deux, un événement dont certes elle se serait bien passée, M. Fournier et moi, n'avons pas voulu affecter un chauvinisme maladroit et exalté, mais contribuer simplement à l'observation du vieux précepte : *cuique suum*.

I. PARTIE HISTORIQUE

Les textes des chroniques.

« De Marius, évêque d'Avenches puis de Lausanne (574-594), contemporain et voisin de la catastrophe : « *P. C. Basilii anno XXII. Ind. XI* ; En cette année, l'imposante montagne de Tauredunum dans le territoire du Valais, se précipita si subitement qu'elle engloutit le château voisin, ainsi que des villages avec tous leurs habitants et elle agita tellement le lac sur une longueur de 60 milles et une largeur de 20 milles que sorti de ses deux rives, il dévasta de très anciens villages avec hommes et bétail ; il détruisit aussi beaucoup de sanctuaires avec leurs desservants et emporta violemment le pont de Genève, des moulins et des hommes et ayant pénétré dans la cité, il y fit périr plusieurs habitants ».

De Grégoire, évêque de Tours, d'après la traduction de M. Taranne, professeur à l'académie de Paris :

« En Gaule, un grand prodige eut lieu au fort de Tauredunum, situé sur une montagne qui dominait le Rhône. Après avoir fait entendre pendant plus de 60 jours une espèce de mugissement, cette montagne, se détachant et se séparant d'un autre mont contigu, avec les hommes, les églises, les terres et les maisons qui la couvraient, se précipita dans le fleuve et, lui barrant le passage entre ses rives qu'elle obstruait, refoula ses eaux en arrière ; car en cet endroit le terrain, fermé de part et d'autre par des montagnes, ne laisse qu'un étroit défilé par où s'échappe le torrent ; alors le fleuve, inondant la partie supérieure de son cours, couvrit et dévasta tout ce qui était sur ses rives. Puis cette masse d'eau, se précipitant dans la partie inférieure, surprit les habitants comme elle avait fait plus haut, les tua, renversa les maisons, détruisant les animaux et le long des rivages jusqu'à Genève

emporta et entraîna tout par la violence de cette inondation subite. Plusieurs racontent que là les eaux s'amoncelèrent au point d'entrer dans cette ville par dessus les murs. Ce qui est croyable, parce que, comme nous l'avons dit, le Rhône en cet endroit coule resserré entre deux montagnes et qu'arrêté dans son cours, il ne trouva pas sur ses rives d'ouverture pour écouler ses eaux. Puis, quand il eut une fois débordé par dessus la montagne abattue, il submergea tout le pays. »

Ces chroniques ont-elles une valeur historique et quelle créance peut-on accorder à leurs auteurs ? Je ne saurais trouver de meilleures références pour l'évêque Marius, que son successeur Mgr Besson, une autorité dans ce qui concerne la Suisse burgonde et mérovingienne : « Pour ce qui est de la valeur historique, la chronique de Marius est une pièce fort utile... Il donne sur le royaume de Bourgondie de l'an 455 à l'an 581 de sobres détails, — trop sobres à notre gré — mais il imite en cela les chroniqueurs d'alors. Ses renseignements puisés à bonne source sont habituellement exacts. Il se trompe çà et là quant aux faits relatifs à l'Orient... Mais, pour l'Occident... nous pouvons nous fier à lui. »

Comme le Valais occupe dans cette chronique une place privilégiée, Maxime Reymond s'est même demandé si l'annaliste Marius ne serait pas un moine d'Againe.

Quant au second, je recourrai au jugement d'Augustin Thierry dans l'Introduction à ses *Récits des Temps mérovingiens* :

« ...Par une coïncidence fortuite, mais singulièrement heureuse, cette période si complexe et de couleur si mélangée est celle-là même dont les documents originaux offrent le plus de détails caractéristiques. Elle a rencontré un historien merveilleusement approprié à sa nature dans un contemporain, témoin intelligent... de cette confusion d'hommes et de choses... » Quelques lignes plus loin, il fait allusion à ces récits toujours *vrais et animés*.

L'auteur des *Gestes des Anciens Franks* (1646), Adrien de Valois, appelait Grégoire « le fonds de notre histoire » (*quoniam Gregorius... nostrae historiae velut fundus est*).³

D'aucuns ont relevé entre les deux récits quelques divergences qui ne résistent pas à un examen sérieux. Pour l'un *Tauredunum* est le nom de la montagne, pour l'autre celui du fort ; ignorant le nom de la montagne, Marius lui a donné celui du fort voisin ; l'éboulement dit de *Goldau* au XIX^e siècle est en réalité celui du *Rosberg sur Goldau*.

Le premier précise *in territorio vallensi*, or le mot territoire est ici synonyme de diocèse (Mgr Besson) ; de plus la Notice des Gaules (580), dit : *civitas vallensium id est Octodoro* (Octodure était alors siège de l'évêque)

³ Soit sa chronique, soit son apologie des Martyrs (*In gloria martyrum*), démontrent que Grégoire devait avoir vu personnellement les lieux qu'il décrit (probablement quand il alla à Rome visiter le pape saint Grégoire) et avoir été en relations épistolaires avec les moines d'Againe.

et parmi les terres désignées dans la Donation du roi Sigismond figurent Salvan et Otanelle in *Pago Vallensi*.

Le second est plus vague : in *Galliis*, cela veut dire dans la partie des Gaules qui comprenait le royaume de Bourgogne dont le Valais fit partie jusqu'à la mort de Rodolphe III ; mentionnant le Rhône, le défilé de St-Maurice, le lac et la ville de Genève, l'annaliste ne pouvait faire allusion qu'au Bas-Valais.

Le premier indique la date : 22^e année du consulat de Basile, ce qui correspond à l'an 563 ; le second la néglige, mais il place l'événement immédiatement après l'invasion de la Provence par Sigebert, roi d'Austrasie, laquelle eut lieu en 563. Si Marius ne parle pas d'une chute dans le Rhône, il ne parle pas davantage d'une chute directe dans le lac, mais relève que la chute agita le lac ; il ne mentionne pas non plus la gorge ou le défilé de St-Maurice ; c'est exact, mais ce laconisme, cette concision, tiennent à sa tournure d'esprit, sa chronique entière présente cette forme aride, et, comparé à d'autres événements, on peut même s'étonner qu'il se soit étendu autant sur celui de Tauredunum, preuve qu'il y attachait une importance particulière.

Dans ses « Recherches sur quelques localités du Bas-Valais », Frédéric de Gingins⁴ qui, pourrait-on dire, a épuisé la question de Tauredunum aux points de vue historique, topographique et toponymique, caractérise fort bien le genre des deux chroniqueurs : « Marius, plus pressé, saute pour ainsi dire à pieds joints de *Tauredunum* à Genève, tandis que Grégoire qui aime à s'étendre, distingue dans son récit les différentes phases de la catastrophe. L'un et l'autre, en revanche, s'accordent à dire que le contre-coup de la chute du mont Tauredunum se fit sentir jusqu'à Genève. »

En résumé, leurs récits concordent quant au lieu, à la date, et aux points essentiels de départ et d'aboutissement de la catastrophe : son historicité est ainsi établie.

Le Tauredunum, le nom et le château.

C'est à tort, croyons-nous, que Jaccard⁵ fait entrer dans la composition de ce nom le radical *Taur* = taureau, bien que les indigènes parlent constamment du mont *Taurus* à propos de la catastrophe.

Comme d'autres dans la vallée du Rhône : *Acaune*, *Tarnade*, *Octans*, *Octodurum*, *Sedunum*, ce nom, maintenu par les conquérants romains, est d'origine celtique ou gauloise.⁶

Il serait composé de deux radicaux : *Taur*, *Tur*, *Tor*, synonyme d'*Alp* ou *Penn* et désignant une sommité, l'autre *dun*, *dunum* signifiant lieu élevé

⁴ *Fréd. de Gingins-la-Sarra* : « Recherches sur quelques localités du Bas-Valais et des Bords du Léman ». Genève, 1868.

⁵ Toponymie de la Suisse romande, 1906.

⁶ Pour ces étymologies, j'ai surtout consulté : *Loys de Bochat*, « Mémoires sur l'Histoire ancienne de la Suisse, 1747 ».

(colline, falaise) ou rendu sûr soit par la nature, soit par la main de l'homme. D'après le Glossaire de Baxter, *din, don, dun = arx id est oppidum, sive civitas atque etiam collis. Dunum*, d'où est dérivé le mot français dune, signifierait aussi *proche de l'eau*. D'après cette première interprétation, Tauredunum correspondrait à un château sur une hauteur ou dominant un cours d'eau.

D'autre part, le mot celto-romain *Taur* équivaut aussi à passage, entrée (en allemand, *Thor* ou *T'hiere*), ou aussi à gorge, défilé, et serait synonyme du latin *clusa* et du français cluse. Le Tauredunum serait ainsi le pendant de la *Porte du Scex* ou du *Fort de la Cluse*.

Les deux versions sont justifiées par la nature des lieux et parfaitement admissibles.

Clé ou verrou du Valais, St-Maurice fut de tout temps reconnu comme importante position stratégique : le château romain de Tarnade, la Tour ronde des Savoyards, le château des gouverneurs avec les fortifications de l'Arziller en face, et actuellement les forts de Dailly, de Savatan, de Notre-Dame du Scex prouvent que cette opinion n'a pas varié au cours des siècles. La route romaine passait par Massongex, Tarnade, Vérolliez, Epenassex, Juviana (citée à environ trois milles⁷ au sud d'Agaune) et traversait le Rhône sur un pont contre Collonge (*Colonia*) d'où elle gagnait *Outre-Rhône* (Dorénaz) ou *Ultra Rodanum*, d'où un second pont la ramenait sur la rive gauche du fleuve ;⁸ celui-ci longeait alors, ou mieux, était beaucoup plus rapproché du massif des Dents du Midi que de nos jours. *Juviana* était tête de pont au sud, comme Tarnade ou Massongex l'était au nord.

Acaunum, chef-lieu des Nantuates et choisie comme nécropole par les patriciens de l'Helvétie occidentale à cause de sa sécurité, était très probablement protégée autant au levant (contre les Vérages et les hordes barbares passant le Mont Joux) qu'au couchant. Si dans ses Commentaires de la guerre des Gaules, (livre II) Jules-César ne désigne pas nominativement le Tauredunum, il reconnaît pourtant que son lieutenant Serge Gaba, passant du territoire des Nantuates (de St-Maurice au lac) dans celui des Vérages (Martigny et environs) eut à subir plusieurs combats et à prendre d'assaut plusieurs forts (*castellis compluribus eorum oppugnatis*). Ensuite, après le combat d'Octodure, le même chef envoya chez les Nantuates deux cohortes pour y tenir garnison ; il est permis de supposer que ces garnisons surveillaient les deux têtes de pont de Juviana et Tarnade (alias Massongex).

Détruit par les Romains,⁹ le château-fort aurait été relevé de ses ruines

⁷ Un mille romain mesure environ 1½ km., exactement 1481 mètres.

⁸ de Haller : « Die Schweiz in römischer Zeit », 1812.

H. Meyer : « Die Römischen Alpenstrassen in der Schweiz », 1861.

⁹ Schiner pense, au contraire, que le château d'Epaune, ou *château de l'Etat*, fut bâti par Jules César proche du Rhône en l'an 56. (Description du Département du Simplon, 1812). Il s'appuyait sans doute sur Simler (*Descriptio Vallesiae*, 1571) : « *Locum hunc a Julio Caesare ut sic Alpinum transitum in potesta haberet* ».

ou restauré par le roi de Bourgogne Sigismond, l'insigne bienfaiteur du monastère et dont la dévotion aux martyrs thébéens s'affirma par tant d'édifices.

Au surplus, ne nous laissons pas éblouir par le sens du mot *castrum* : augmentatif de *casa* (hutte, maisonnette) il sert à désigner un poste solidement bâti ; pour forteresse, citadelle, les Romains employaient de préférence le diminutif *castellum*.¹⁰

A titre de curiosité, je reproduis ici un passage¹¹ du chanoine A.-J. de Rivaz dont les citations sont malheureusement incontrôlables :

« L'auteur (anonyme) des vies des trois premiers abbés d'Agaune raconte dans celle d'Hymnemonde que saint Sigismond, roi de Bourgogne, ayant arrêté avec ses évêques et comtes d'instituer en ce lieu arrosé du sang des martyrs la psalmodie perpétuelle et y faire construire des bâtiments assez vastes pour y loger 4 à 500 moines, ne put exécuter ce pieux dessein en un local aussi resserré qu'Agaune entre le rocher et le Rhône qu'en transportant les habitants de ce bourg à une demie lieue plus haut dans la plaine aux environs d'un château qu'on nomme Epaune, que ce prince y avait fait construire pour sa résidence lorsque sa spéciale dévotion aux martyrs l'amenait à Agaune...

» Il est même à croire qu'il en avait fortifié l'entrée du côté d'en bas puisque, détrôné par ses sujets ariens révoltés contre lui, il s'y réfugia comme en un lieu sûr.

Et l'histoire nous apprend qu'effectivement ce ne fut qu'en usant de ruse que les Francs appelés par les rebelles parvinrent à se saisir de lui. »

Topographie ancienne de la région; la belle plânure.

Il y a dans la tradition, a-t-on dit avec raison, beaucoup plus de choses incomprises que fausses.

Pour ébranler la véridicité du martyre de la légion thébéenne, Voltaire arguait l'exiguïté de la plaine de Vérolliez ; or cette plaine se prolongeait aux IV^e et au V^e siècles beaucoup plus avant contre Octodure que de nos jours ; en se basant sur les documents de l'époque,¹² l'abbé Ducis¹³ démontre mathématiquement qu'entre les deux torrents, il y a 2400 m. de longueur sur 600 de largeur = 144 hectares. Or le camp d'une armée consulaire composée de deux légions occupait 4 *jugera* ; le *jugerum* mesurait 28.000 pieds romains soit 25 ares ; multiplié par 4, cela représente 10.000 m² ou un

¹⁰ Bose : « Dictionnaire général de l'Archéologie ».

¹¹ « Topographie du Valais », T. II et VII.

¹² Saint Euchère : « *Evictis transmissisque Augustiarum faucibus subito nec exiguus inter montium rupes campus apertur ; in hoc legio sancta consederat.* »

Moine anonyme du XI^e siècle, *Legendo passionis Martyrum Agaunensium* : « *Undique tamen imminentibus saxis, parvus quidem sed amoenus irriguis fontibus campus includitur, ubi fessi milites Legionis thebeae post laborem tanti itineris resederunt.* »

¹³ Abbé Ducis : « Saint Maurice et la Légion thébéenne », 1887.

hectare ; il en résulte que non seulement une légion, mais bien 25 auraient trouvé l'espace voulu pour camper en amont de St-Maurice avant la chute du mont Taurus.¹⁴ Sans empiéter sur le domaine de M. Fournier, remarquons qu'il est fort possible que le massif des Dents du Midi ne présentait pas à cette lointaine époque l'état de désagrégation et d'effritement qu'il présente aujourd'hui ; les alluvions, si alluvions il y avait, devaient se déposer et s'accumuler soit au Foillet soit à Plan Vernay et le torrent de la Mare ne formait en plaine, comme le Trient encore actuellement, qu'un cône insignifiant. Le Rhône coulait, ainsi que les récents repérages l'ont démontré,¹⁵ à 50 ou 100 mètres au sud-est de la Preyse d'En Haut et de la maison Chapelet, soit à peu près à égale distance des deux chaînes de montagne et léchait ou mordait Vérolliez où sa berge est encore apparente : c'est précisément la débâcle de 563 qui en refoula le lit contre le massif de Morcles.¹⁶ Les deux promontoires de Buttiez et de la Liardère qui ensèrent la gorge du St-Barthélémy à son débouché, devaient se dégager et se prolonger de 100 à 150 mètres ; et c'est sur un épaulement de l'un de ces éperons, (celui de gauche) que se dressait probablement le fort de Tauredunum (*in monte collocatum*) dominant d'environ 130 à 150 mètres le niveau de la plaine resserrée entre le mont et le fleuve.

Aussi l'assertion du Père Sigismond Bérodi¹⁷ est-elle moins fantaisiste qu'elle ne pourrait sembler à prime abord : « Ce village d'Epinassey estoit en ce temps fort célèbre, à cause qu'il avoit le grand passage d'Italie, du Piedmont, d'Allemagne, de la Savoye, de la Suisse, etc.

» Il étoit situé en une belle *planure* du côté du Levant, le Rhône lui seroit de fossé, du couchant les rochers de fortes murailles. Son étendue alloit jusques à Martigny au dessus du quel estoit la cité d'Octan dans la mesme planure. »

Le mécanisme de la catastrophe de 563. — Comparaison avec les éboulements postérieurs.

Les récits de Marius et de Grégoire permettent de décomposer la catastrophe de 563 en quatre phases. La comparaison avec celles qui l'ont suivie et dont il existe des relations plus détaillées et mieux contrôlées, en confirmera la vraisemblance.

I. — Un bruit singulier annonce la catastrophe. Ce sont les pierres dé-

¹⁴ L'abbé Clément (manuscripts) fait un raisonnement inverse (1790) : P. de Rivaz ayant prouvé que la légion thébéenne souffrit le martyr à Vérolliez, en 302, donc 260 ans avant la chute du Mont Taurus ou Jorat, la plaine « devait être nécessairement beaucoup plus large qu'elle ne l'a été depuis. »

Dans le même ordre d'idée, l'on pourrait déduire que deux ou trois légions romaines devaient logiquement camper à proximité d'un centre de ravitaillement approprié.

¹⁵ Voir la carte annexée à l'étude de M. Fournier.

¹⁶ F. Montandon : « L'Étranglement du Rhône au Bois-Noir », p. 256-261.

¹⁷ « Histoire du glorieux Saint Sigismond Martyr », 1666.

tachées des sommets qui heurtent les parois inférieures et s'y brisent avant d'atteindre le Foillet ; cette chute développe un nuage de poussière qui s'étend jusqu'à Martigny et même jusqu'au lac. Grégoire raconte que ce bruit dura 60 jours ; et c'est naturel puisque l'éboulement de 563 fut de loin le plus considérable et le plus funeste.

Cette rumeur a été signalée par G. Bérodi et l'abbé d'Odet dans leurs relations si souvent rééditées de la débâcle de 1635¹⁸ ; elle le fut par les témoins oculaires chanoine Boccard et Ch.-L. de Bons¹⁹ pour celle de 1835.

« ...On n'avait pas même pu conjecturer sur la catastrophe dont elle était la conséquence, lorsqu'un bruit semblable à celui d'un furieux orage gronda dans les gorges du torrent de St-Barthélémy. Bientôt une noire poussière poussée par le vent le plus violent couvrit toute cette étroite vallée d'une effrayante obscurité, tandis qu'on n'y entendait qu'un morne roulement de destruction et de terreur... » (Ch^{ne} Boccard, manuscrits).

En 1926, les bergers de la montagne de l'Haut, des bûcherons travaillant à Cocorier, et même un groupe d'alpinistes de Lausanne qui se trouvaient à Sallanfe, furent alarmés par ces détonations insolites.²⁰

2. — Une fraction de montagne se détache et se précipite dans le Rhône.

En 563, ce fut la Gagnerie, ainsi que l'a établi M. Virieux²¹ ; en 1635, la dent de Novierroz, identifiée avec la Pointe Fonet ; en 1835, une partie de l'arête sud de la Cime de l'Est ; l'ingénieur Fraisse qui habitait alors St-Maurice, a laissé deux dessins d'après nature, l'un antérieur, l'autre postérieur à l'éboulement, dessins que M. le pasteur Eug. de la Harpe a présentés en projections au cours de diverses conférences sur le Saint-Barthélémy.

Les récentes coulées ont été provoquées par des dérochements à la Gure.

Puisque le Rhône, en 563, n'était distant de guère plus de 300 mètres du débouché de la gorge, Grégoire n'exagérait pas en notant que la partie détachée de la montagne *tomba* dans le fleuve ; cette même expression est employée dans l'Abscheid de la Diète du 23 septembre 1536 : « ...Quant au chemin au-dessus de St-Maurice qui a été gâté par la montagne qui est venu à *tomber dans le Rhône*. »

L'intermittence des coulées est une caractéristique du St-Barthélémy si souvent constatée que je m'y arrête pas. En 1636, l'éboulement dura plusieurs semaines.²²

3. — Le Rhône est barré et inonde la vallée en amont.

La présence de la moraine de Lavey qui, en 563, formait un promontoire occupant les deux tiers de la largeur de la vallée, rendait l'engorge-

¹⁸ « Le bruit fut si fort qu'il fut entendu jusqu'à Martigny, Morcles, Bex et Vouvry. »

¹⁹ Le récit de Ch.-L. de Bons est reproduit dans les *Souvenirs d'un Alpiniste*, de Javelle. — Une autre relation (probablement de Ch. de Macognin de la Pierre) existe dans les protocoles du Conseil de St-Maurice.

²⁰ Correspondance au *Confédéré* : « La débâcle du Bois-Noir », 22 septembre 1926.

²¹ A. Virieux, *loco cit.*

²² Acte authentique dressé par l'abbé Pierre-Maurice Odet, notaire apostolique, 7 octobre 1636.

ment et le barrage du Rhône plus plausibles encore que lors des coulées plus modernes. En 1536, il détruit tous les chemins jusqu'à Riddes (Abscheid du 26 juillet) ; idem en 1636. (Chroniques d'Odet, Bérodi et notes manuscrites du notaire François Camanis, secrétaire de la ville).

Les diverses descriptions des coulées successives s'accordent pour mettre en relief l'énorme quantité de matériaux charriés, bien capables d'obstruer le lit du Rhône :

9 novembre 1635, « *gravis et incredibilis lapidum, terrarum, glaciei et aquarum.* » (Notaire Camanis)

26 août 1835, « Le lit du torrent, quoique profondément encaissé fut bientôt rempli non point d'eau, mais d'une espèce de marne tellement épaisse et compacte qu'elle ne s'étendait point comme les liquides... Son mouvement se faisait par ondées assez lentes... et l'on ne peut pas mieux comparer sa marche qu'à un vaste terrain mouvant, roulant en même temps des blocs de rochers d'une grosseur de deux à trois toises cubes. C'étoit là ce qu'il y avoit de plus frappant : on ne pouvoit s'expliquer comment au milieu d'un sédiment aussi épais, il pouvoit y avoir une force d'impulsion assez grande pour rouler d'aussi lourdes masses. » (Chanoine Boccard, manuscrits).

Phénomène constaté en 1835 également et par le célèbre Jean de Charpentier et par le géologue Elie de Beaumont qui relève « les masses incroyables de terre et de glace que charriait le torrent : des blocs calcaires de plusieurs mètres cubes nageaient sur la masse boueuse de 300 m. de large, comme du bois sur l'eau. »²³

Arrêté dans son cours par ce formidable afflux, le Rhône submergea la plaine supérieure jusqu'à Riddes. La berge de ce lac artificiel, — longue traînée horizontale de sable clair — ayant été repérée à Evionnaz, Ecône et Saillon, à 483 et même à 485 m., il est même possible que l'extrémité de ce lac atteignit la Morge de Conthey.

4. — Le Rhône rompt le barrage et inonde la plaine inférieure.

Le bassin d'accumulation mesurait donc de 25 à 30 km. de long sur une moyenne de 2 km. de large et de 25 à 30 mètres de profondeur. Sous cette gigantesque pression, le barrage ne pouvait résister indéfiniment ; il se rompit à son point le plus faible, constitué par la moraine de Lavey, amalgame de boue et de petits graviers friable, poreux et d'une facile désagrégation.

La rupture du barrage en 1635, avait limité les dommages à la plaine de St-Maurice et de Lavey ; celle de 563 eut des conséquences bien plus néfastes ; j'y arrive ; il convenait de remarquer tout d'abord que la similitude des effets autorise à les rapporter à une même cause.

²³ Leçon de Géologie pratique.

Les désastres de 563.

A en croire les chroniqueurs, un fort, des églises, des villages avec leurs habitants furent ou écrasés (*oppressisset*, Marius) ou entraînés au Rhône (*in fluvium ruit*, Grégoire) par l'éboulement de 563. J'ai déjà signalé (p. 5) la présence vraisemblable d'un fort ou d'un fortin dominant le pont du Rhône au débouché du vallon du Jorat. Malheureusement, les documents font défaut pour l'affirmer avec certitude. Sur la présence d'agglomérations (*vici*), nous en sommes réduits à des conjonctures et à la tradition locale. Si l'on ne peut accorder une confiance absolue aux biographes des premiers abbés d'Agaune ou du roi Sigismond, trop accessibles au surnaturel et au merveilleux et qui confondent trop souvent la légende et la réalité, tout n'est cependant pas à dédaigner et à écarter dans leurs récits.

Que ce soit *Tauredunum* ou *Epaune* ou *Juviana* alias *Epiona*, ou une autre localité dont le nom a disparu dans l'oubli et ressuscitera peut-être un jour qui ait été recouvert par les débris du Taurus, cela importe assez peu. Ce qu'il convient de mettre en relief, c'est la convergence de la tradition populaire, de la légende et des chroniques contemporaines à propos d'une ville ou d'un bourg détruit par le mont Taurus ou Jorat. Ces dernières parlent d'églises avec leurs richesses (*ecclesiis opibusque*), de sanctuaires (*sacra sancta loca*), de moines. Or quel endroit à cent lieues à la ronde pouvait justifier une telle profusion de choses et de gens d'Eglise mieux que le voisinage immédiat du Champ des martyrs, du pèlerinage le plus fréquenté d'Occident,¹ et d'une basilique sans rivale ?

Saint Sigismond était un impulsif,² passant d'un extrême à l'autre, et rachetant de grandes fautes (conversion à l'arianisme, meurtre de son fils) par de grandes expiations. Au concile près d'Agaune, en 515, 60 évêques et 60 comtes l'incitaient à la dévotion envers les Thébéens et à... la générosité : conçoit-on chez un royal pénitent des largesses autrement que royales ? Avec les 500, d'aucuns prétendent même 900 moines qu'il y avait installés, avec le personnel domestique et ouvrier que cette pieuse armée comportait, avec les dépendances (infirmes, hôtelleries, — un *diversorium* n'est-il pas mentionné par saint Eucher) ? qu'un pareil train de maison supposerait, Agaune devait déverser le trop plein de sa population dans ses environs immédiats : elle ne pouvait guère le faire que dans la direction d'Epnasse où par surcroît se trouvaient des bains.³

¹ Quand saint Eucher, évêque de Lyon, vint à St-Maurice, vers 408, il fut frappé par le concours des pèlerins venant de divers lieux et de diverses provinces. Que devait-ce être après la restauration du couvent par Sigismond et l'institution de la psalmodie perpétuelle ? Ses biographes racontent qu'il construisit, outre le couvent, plusieurs basiliques.

² L'expression est de Mgr Duchesne.

³ On ne trouve de vestiges notables d'habitations ni au Châble (danger de chutes de pierres), ni en Prés (danger d'inondation du Mauvoisin), ni à St-Laurent ; et la plaine en contre-bas de la route actuelle du Simplon était envahie par le Rhône, d'où le nom les lles qu'elles ont conservé.

Le texte de la *Vita Abbatium* (VIII^e siècle) dit, en effet, que l'évêque de Genève Maxime recommanda à Sigismond « de ne pas tolérer d'habitation profane aux lieux sanctifiés par le sang des martyrs... Aussi faut-il aviser à ce qu'en soient éloignées les femmes et les familles séculières. »⁴

Une autre remarque vient à l'esprit : quand en 574 (donc neuf ans après l'éboulement) les Lombards dévastèrent l'abbaye, les constitutions de saint Sigismond n'y étaient plus guère observées, la psalmodie perpétuelle avait cessé et la famille des moines était plus ou moins dispersée.⁵ Qu'est-ce à dire, sinon d'abord que la disparition du fort Tauredunum avait permis l'invasion des barbares, et ensuite que la communauté avait été cruellement éprouvée dans son effectif et ses ressources par la catastrophe de 563 ?

Le chanoine Murith, aussi méritant historien que naturaliste,⁶ écrit que les « eaux du Rhône interceptées prirent un cours rétrograde, remplirent le bassin considérable que les rochers moins rapprochés formaient de là jusqu'à Riddes,... et inondèrent et détruisirent le village de Grisy placé près du pont du Trient, l'ancien Octodure, aujourd'hui Martigny, et la ville d'Ottans sous la Bâtiaz »

L'absence à Martigny d'un cône appréciable formé par les alluvions de la Dranse démontre l'immense travail d'exhaussement et de nivellement que le fleuve barré au Bois-Noir effectua dans la plaine de Martigny. Par le ralentissement du cours du fleuve, la catastrophe de 563 eut cette conséquence accessoire de rendre marécageuse une plaine jusqu'alors fertile.⁷

Si l'inondation de celle-ci en amont du Bois-Noir fut relativement lente et graduelle, celle en aval se distingua par sa soudaineté, son impétuosité et par le volume fantastique du liquide mis en mouvement.

L'argument capital que l'on oppose aux partisans du Bois-Noir est qu'il est trop éloigné du Léman pour avoir produit, tant sur les rives du lac qu'à Genève, une perturbation pareille à celle que dépeignent Marius et Grégoire. Le chanoine A.-J. de Rivaz⁸ a formulé le premier cette objection : « Il ne peut pas être vrai qu'il ait péri de grandes quantités d'hommes et de bestiaux parce que le Rhône étant resté intercepté, l'on en aura été averti

⁴ Un mur entourait le Champ des Martyrs, (il en reste des vestiges) et il était défendu soit d'y construire, soit même d'y laisser pâturer le bétail.

⁵ *Chanoine Gross* : « Histoire de l'Abbaye de St-Maurice » (manuscrit).

⁶ Lettre à M. Eloi Johanneau sur l'Endroit de la chute du Tauredunum (T. V des *Mémoires de l'Académie celtique*).

⁷ Exagération mise à part, le fait que 30.000 Vénètes contre-attaquèrent Galba en l'an 58, laisse croire que la région était relativement fort peuplée et productive ; on peut même supprimer un zéro que l'observation demeure. M. Philippe Farquet m'apprend que depuis l'époque romaine, la plaine de Martigny a été exhaussée de 9 pieds (3 mètres) ; dans et autour de la ville, alternent cinq à six couches de terre végétale et de gravier, correspondant à autant d'inondations de la Dranse. Mais pour percevoir la présence du cône de cette rivière, il faut avancer de quelques kilomètres dans la direction de Charrat. La plaine a donc bien été nivelée par le Rhône.

⁸ Qui, par ailleurs, admet le Concile d'Epaune à Epenasse et la destruction de cette cité par le Tauredunum.

bien vite dans la plaine de Monthey, d'Aigle, etc. et sur les rives du lac. A Genève, l'on aura vu diminuer les eaux du lac de sorte que l'on devait naturellement se tenir sur ses gardes... »

Grégoire de Tours précise cependant « que l'eau accumulée *se précipitant* dans la partie inférieure *surprit inopinément* les habitants... », ces derniers, même avertis, ne pouvaient s'attendre à un déclanchement aussi subit et rapide de la prodigieuse masse d'eau accumulée derrière la digue du Bois-Noir.

Pour se former, ce lac a mis certainement plusieurs mois ; le débit du Rhône lors des hautes eaux est de 36 millions de m³ en 24 heures ; il aurait fallu donc près de deux mois pour combler la plaine jusqu'à la Morge, si la catastrophe s'était produite de juin en août, et cinq à six fois plus de temps si elle avait eu lieu pendant les basses eaux (de septembre à avril) ; même avertis, les gens se seront relâchés de leur prudence. Il faut tenir compte aussi de la rapidité du courant, dûe à la hauteur du barrage. A raison de quatre ou cinq mètres à la seconde, il est plausible que les populations n'aient pas eu le temps de se garer. Le débit annuel moyen du Rhône à St-Maurice est de 200 m³ à la seconde ; il dut être au moins décuplé lors de la rupture de la digue.

En 1818, la débâcle du Giétroz ou plus exactement la rupture du lac de barrage, quoique prévisible, ne multiplia-t-elle pas aussi les victimes ?

Le savant chanoine se livre ensuite à des calculs sur la capacité du lac temporaire entre le Bois-Noir et Riddes, (qu'il estime à un million de toises cubes) et sur la superficie de la plaine de Monthey (huit millions de toises) et du Léman (150 millions de toises) et conclut qu'au mieux aller, toute cette eau n'aurait haussé le lac que de trois quarts de toises,⁹ soit environ 1 m. 35. Mais pendant la suspension du cours du Rhône, le lac se vidait vers Genève ; en portant à 1½ pied l'abaissement de son niveau, l'eau retenue puis libérée n'aurait haussé que de trois pieds (un mètre) au maximum la surface du lac, ce qui n'aurait pu occasionner des dégâts aussi considérables que ceux rapportés par les chroniqueurs.

Le même argument-massue fut réexploité par l'ingénieur E. de Vallières¹⁰ et par Sylvain Chavannes¹⁰ : le volume d'eau accumulée au-dessus du Bois-Noir ainsi que la pente relativement faible de la vallée inférieure du Rhône (1,5 0/00) et la distance du Léman (plus de 21 km.), « excluent l'idée d'une élévation instantanée du niveau de l'eau et la production d'une vague capable de produire les effets dont parlent les deux évêques. »

Reprenons sommairement leurs calculs : Les troncs de chêne, signalés par feu le chanoine Bourban et sur lesquels je reviendrai, ont été trouvés à

⁹ La toise carrée équivaut à 3 m. 340 ; la toise cube à 5 m³ 830 et la toise, mesure de longueur, à 1 m. 800. (Alexandre de Torrenté, tableau des Conversions des mesures locales, 1876).

¹⁰ *Bulletin Société vaudoise des Sciences naturelles*, XIV^e année. — *Ibidem*, XXIV^e année. *Ibidem*, XXIV^e année.

l'altitude de 405 mètres. D'autre part, les traces laissées par le lac temporaire de 563 ont été relevées par M. Virieux à l'altitude de 485 mètres. Le niveau actuel du Rhône au Bois-Noir est de 445 m. Donc 40 mètres de matériaux sont restés sur place et 40 ont été emportés lors de la rupture du barrage. Tenons compte de l'inclinaison du fond de la vallée et réduisons la hauteur du lac à 30 m. La distance du Bois-Noir à Riddes — à noter que la cote 485 nous conduirait plus loin encore, soit à la Morge de Conthey — est d'environ 25 km. ; attribuons à la plaine, sur cette espace, une largeur moyenne de 2 km. : $25.000 \times 2.000 \times 30$, la multiplication nous amène à donner au lac artificiel une capacité de $1\frac{1}{2}$ milliard de mètres cubes; soyons large et admettons encore qu'un demi-milliard ait été déposé dans la plaine du Rhône ; réparti sur la surface du lac (582.000 km²) l'excédent du volume élevait le niveau du Léman d'au moins deux mètres ; pour peu que ce fut la saison des hautes eaux, cette crue ne pouvait être que calamiteuse.

Elle était à elle seule capable de causer de sensibles désordres soit sur le littoral du Léman, soit dans la ville basse de Genève.¹¹ Mais, il faut tenir compte d'un autre facteur soulevé judicieusement par M. Montandon¹² : d'abord la force extraordinaire exercée sur une nappe d'eau par la poussée latérale d'un torrent de boue ou d'un glissement de terrain (exemple de l'éboulement de Rossberg et de ses effets sur le lac de Loverz), et surtout la formation d'un raz de marée par la subite irruption d'une avalanche liquide aussi considérable. F.-A. Forel y avait songé avant lui, mais l'attribuait à un tremblement de terre, ainsi que ce fut le cas à Corbeyrier en 1584. Mais un tremblement de terre aux suites aussi funestes n'aurait pas été localisé au Jorat ou au Grammont et nos chroniqueurs l'auraient mentionné, autant qu'une épidémie de dysenterie et de variole ou une comète.

M. Montandon procède par analogie (je cite presque textuellement) : « En 1513, l'éboulement du Monte Crenone (aujourd'hui Pizzo Magno) barrait la partie inférieure du Val Blenio dans le Tessin. Les eaux du Brenno s'accumulèrent au point de recouvrir complètement le village de Malvaglia ; vingt mois plus tard, la digue se rompit et le thalweg de la Riviera fut entièrement dévasté de Biasca à Magadino : 400 maisons furent rasées et 600 personnes succombèrent..

..L'irruption de la débâcle dans le lac Majeur, à 32 km. de son point de départ, y produisit une commotion telle que d'immenses vagues se formèrent ; les digues, les chemins, les ponts furent détruits et toute communication interrompue entre Bellinzone et Locarno.

En 1806, l'écroulement d'un pan du Rossberg anéantissait trois villages : Goldau, Röthen, Busingen ; en plongeant dans le lac de Loverz, l'aile gau-

¹¹ D'après un rapport de L.-A. Necker, l'inondation de la Dranse en 1818, comparativement 15 à 20 fois moins forte que la débâcle de 563 et au parcours double, *agita les eaux du lac de Genève*.

¹² « Eboulement... », *loc. cit.*, p. 78-84.

che de l'éboulement y souleva une vague qui détruisit en partie le village de Seewen à l'extrémité opposée du lac.¹³

Ne négligeons pas cet autre détail qu'une crue soudaine dans la partie large du lac produit une élévation bien plus sensible des eaux dans le Petit-Lac et surtout dans le *creux de Genève* ; ce phénomène, que Forel dépeint dans son ouvrage sur le Léman, est connu sous le nom de *Seiche*.

Ainsi, l'assertion des deux chroniqueurs que l'inondation de 563 submergea nombre de bourgs et de villages, avec leurs habitants et leurs troupeaux, tant dans le bassin inférieur de la vallée du Rhône (Massongex, Collombey, Vionnaz (?), *Pennilicus* = Villeneuve),¹⁴ que sur le littoral du Léman (*Vibiscum*, *Calarona*, *Lousonium*)¹⁵ et son extrémité occidentale (Genève) est parfaitement acceptable et ne répugne pas à la thèse du Bois-Noir.

Des témoins animés et inanimés de la catastrophe.

1. Les moines. — La Radiesthésie.

« Trente moines, raconte Grégoire de Tours, vinrent fouiller le sol après l'éboulement, ils y trouvèrent de l'airain et du fer. Pendant qu'ils se livraient à ce travail, ils entendirent un second rugissement de la montagne ; mais comme ils étaient retenus par une sordide cupidité (*a saeva cupiditate*), un nouveau pan de la montagne tomba sur eux, les tua, les engloutit et on ne les retrouva plus. »

Trente moines ne s'improvisent pas. De quel monastère pouvaient-ils sortir autre que celui de St-Maurice qui en logeait 500 ou 900. Le couvent le plus rapproché était celui de Romainmôtier, à mettre hors de cause. Il est vrai que le territoire de Vouvry était compris dans la donation de Sigismond et l'on expliquerait plus ou moins la présence des moines aux Evouettes, distantes d'une douzaine de kilomètres, si la théorie des Evouettes était admissible.

Le même chroniqueur mentionne un autre incident : les moines de St-Maurice se livrant à des voies de fait sur l'évêque d'Octodure, alors fixé à St-Maurice. Ne pourrait-on déduire de cet épisode qu'Octodure ayant été ravagé par le refoulement du Rhône, (la grosse inondation de la Dranse est postérieure) l'évêque Agricola établit sa résidence à Agaune et se comporta en dictateur plutôt qu'en hôte à l'égard des moines qui donnèrent une expression plutôt vive à leur indignation ? « Agricola, suppose le chanoine

¹³ F. Montandon : « Chronologie des grands Eboulements alpins », 1933.

¹⁴ Agaune, Monthey (qui occupait alors un replat sur la rive droite de la Vièze), Vouvry, alors plus à l'ouest, furent épargnés par la catastrophe à cause de leur situation plus élevée et relativement éloignée de l'axe du courant dévastateur.

¹⁵ Lutz : « Vevey, Glérolle, Lausanne, alors à Vidy ». — *Dictionnaire de la Suisse*, traduction de Leresche.

A.-J. de Rivaz,¹⁶ dut attenter à la liberté ou à la prospérité des moines de St-Maurice pour provoquer cette réaction. »

Grégoire juge, à mon avis, bien sévèrement ces derniers. Le geste de sauver le plus d'objets possible après un sinistre est humain et naturel ; celui des moines prouve qu'il se trouvait sous les décombres des objets de valeur, — puisque des églises avec leurs trésors (*ecclesiis opibusque*) avaient été recouvertes — qui méritaient d'être sauvés ; ce détail révèle même l'importance de la cité enfouie.

Qu'on me permette ici une digression ; on ne passe pas exagérément du coq à l'âne en passant des moines à un abbé et à un chanoine. Après quatorze siècles, ce sont encore des prêtres, qui dans un but désintéressé, ont entrepris des recherches : feu M. le chanoine Bourban qui suivait de près toutes les fouilles dans le sol de l'antique Agaune, M. l'abbé Mermet et plus récemment M. le chanoine J. Gross qui ont recouru à la méthode radiesthésique pour découvrir les vestiges d'Epaune.

Le 4 décembre 1926, M. Mermet m'écrivait qu'il pouvait établir avec certitude la présence près d'Epenassex d'un immense ossuaire de 18 à 20 m. de long sur 4 à 5 m. de large, ainsi que d'or, de bronze, d'argent. Un entrefilet dans le *Novelliste Valaisan*, paru une année après, précisait les dimensions de l'ossuaire : 80 m. de long, 20 de large, 4 d'épaisseur, cela à la profondeur de 20 m. Un sondage fut commencé, puis abandonné.

Plus récemment, le 28 novembre 1935, après une promenade en commun à Epenassex et à Plan Bouron, M. le chanoine J. Gross m'écrivait : « Repris les recherches du Bois-Noir ; je trouve 30 squelettes masculins, 13 féminins à l'endroit exploré et métaux : or, argent, et à 90 mètres de profondeur, si ce n'est aussi illusion, amas de 120 squelettes masculins avec acier et bronze. »¹⁷

Si le pendule a à son actif de brillants, et même de surprenants exploits, la colonne de son passif porte quelques erreurs. Aussi réserverai-je mon jugement et ne rappellerai-je ces expériences que pour mémoire et à titre d'indices.

2. Les chênes du Bois-Noir.

Dans un article à la *Gazette du Valais* (22 juin 1900), M. le chanoine Bourban écrivait : « Lorsque l'hiver dernier l'on creusait pour les fondations de l'usine des forces motrices, près de la ligne du chemin de fer, on mit au jour une quinzaine de grands arbres, la plupart des chênes, déracinés et jetés à cet endroit à l'époque d'un cataclysme. Ils étaient à 10 m. environ au-dessous du niveau du sol actuel ; » les uns étaient en aval de l'usine, les autres tout au fond de la fosse des turbines. Ces arbres n'avaient été ni transportés, ni enfouis, ils avaient été surpris sur plante ; du côté *terre* l'écorce adhérait

¹⁶ « Topographie du Valais », *loc. cit.*

¹⁷ Voir article de M. Gross dans *Annales Valaisannes*, du 30 décembre 1935 : « La Radiesthésie et l'histoire ».

encore au tronc ; du côté *ciel* le tronc était comme limé et râpé. M. Montandon¹⁸ attache une grande importance à cette découverte et résume ainsi ses conclusions : « Si nous considérons l'altitude du chêne le plus profondément enfoui, soit 404 m., cela nous donne en tenant compte d'une berge d'au moins deux ou trois mètres, une altitude de 402 m. au plus pour le Rhône (surface de l'eau) avant la catastrophe de 563 entre Vérollez et les Bains de Lavey. Or, de nos jours le Rhône coule entre 412 et 414 m. au pont des Bains, soit à 10 ou 12 m. plus haut que dans l'antiquité. Ces simples chiffres démontrent éloquemment qu'en 563 les matériaux arrachés aux moraines et au cône ont contribué à hausser considérablement le niveau de la plaine entre Vérollez, Lavey et St-Maurice. »

3. *Autres découvertes au Bois-Noir et à St-Maurice.*

Lors des terrassements pour cette même canalisation, les ouvriers mirent à jour, à peu près à la même profondeur, des ossements et divers objets recueillis par M. Bourban. Ce sont des boucles d'oreille, un bracelet, et des scories provenant d'un four, le tout conservé au musée de l'abbaye. Il y avait de plus des fragments de poterie qui furent jetés. L'endroit où ces objets furent découverts était avant 563 sur la rive droite du Rhône ; on peut présumer qu'il s'y trouvait un des *vicus* disparus.

Avant l'amenée d'eau potable soit du St-Barthélémy au moyen de rigoles, soit du Jorat en 1911, les fermes d'Epenassex s'alimentaient d'eau au moyen de puits. Celui de Vérollez mesurait 30 mètres de profondeur, celui des fermes Barman et Rappaz, au Stand, environ 15 m. ; un troisième, aux Emonets, environ 30 m., etc. En les creusant, on découvrit certains objets, des vases et des ustensiles de cuisine en poterie, il y a une centaine d'années, et plus récemment, un poignard, des bracelets, des épingles à cheveux. M. Bourban avait réuni ces découvertes dans une petite vitrine et les avait pourvues d'étiquettes indiquant leur provenance ; mais contenant et contenu ont disparu après sa mort.

Lors de la transformation de la partie inférieure de l'immeuble Kuhn, en 1901 et de l'installation des égouts à St-Maurice, en 1910 et 1911, le même avait découvert à quelques mètres de profondeur à la ruelle de la Fontaine Vive, un pavé romain et dans celle des Abattoirs, une poutre équarrie, un squelette de tête de vache, un tonneau.

4. *Les substructions de Massongex.*

La région de Massongex fournit des renseignements bien plus précieux encore, les fouilles y étant plus faciles et plus fréquentes qu'en amont. Cet important poste militaire, tête de pont, — que ce n'est peut-être pas une hérédité

¹⁸ « Étrangement du Rhône au Bois-Noir », *loc. cit.*, 1931.

sie de confondre avec l'antique *Tarnade*,¹⁹ à moins que celle-ci dont l'étymologie celtique correspond à *château fort*, ne se soit trouvé sur la colline voisine de *Châtillon*,²⁰ au nom significatif, — aujourd'hui modeste bourgade, joua sous les Romains et les Gallo-Romains un rôle insoupçonné que le doyen Bridel²¹ et M.M. Dr Comtesse et l'abbé Tamini²² ont mis en évidence. Le premier signalait déjà les monnaies et les inscriptions lapidaires trouvées dans son sol et les culées du pont romain visibles par les eaux basses (en face de l'ancien stand).

La découverte, lors des terrassements de la canalisation des égouts en 1912-13, d'un pavé de mosaïque sur la place publique, devant le café Jordan, et celle, lors de la transformation de l'immeuble de M. l'ancien préfet Gollut, en 1931, d'un pavé, d'une stèle et d'un *labrum*,²³ est à mon avis l'un des arguments les plus solides en faveur de la localisation au Bois-Noir du cataclysme de 563. En effet, ces vestiges de monuments, remontant au III^e siècle de notre ère, ont été trouvés brisés et renversés (la table du *labrum* était inclinée à environ 45°, direction Nord)²⁴ et recouverte par une couche de sable et gravier variant de 2 m. 50 à 2 m. 70, homogène, sans stratifications intermédiaires : preuve manifeste que la plaine a été exhaussée par une seule et prodigieuse inondation.

De quelques arguments à mettre en quarantaine.

Les partisans du Bois-Noir ont eu recours pour la défense de leur cause à quelques arguments d'une valeur douteuse que je signale par souci d'impartialité.

1° *Le concile d'Epaune*. — Il existait une ville d'Epaune assez importante pour recevoir un concile auquel elle donna son nom. Cette cité ayant disparu, sa destruction subite ne peut être imputable qu'à la chute du Tauredunum. Remarquons d'abord que le nom d'Epaune, près de St-Maurice, ne figure dans aucun document contemporain ni sur aucune inscription²⁵ ; il apparaît bien plus tard et seulement dans les annales ecclésiastiques. Que la question

¹⁹ D'après les cartes Théodosienne et de Teutinger, Tarnade se trouvait à 12 milles d'Octodure et à 14 milles de Pennelocus (Villeneuve) ; un mille romain correspondant à 1½ km. environ, Tarnade se trouvait donc plus bas qu'Agaune. (V. *Gingins, loc. cit.*)

²⁰ On y a trouvé en défonçant un champ, des poteries et dans la carrière Saillen, à 2 m. de profondeur, des fragments de briques et du mortier, et aux Heudrants, au nord de la colline, une barque creusée dans un tronc de chêne.

²¹ *Conservateur suisse*, T. X.

²² *Tamini* : « Essai historique sur Massongez », 1934. — Dr *A. Comtesse* : « Vestiges de l'époque ramaine, retrouvés à Massongez ». (*Annales Valaisannes*, 1921).

²³ *J.-B. Bertrand* : « Découvertes archéologiques à Massongez », (*Annales Valaisannes*, 1934).

²⁴ Renseignements oraux de M. Gollut. Voir aussi un intéressant article de D. Fournier : « La débâcle de St-Maurice », dans *Nouvelliste Valaisan*, du 15 avril 1933.

²⁵ Il ne figure pas même dans la *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*. (Paris, 1878).

ait passionné les historiens, nous en avons la preuve dans le fait qu'elle provoqua plus de cinquante dissertations. Parmi les plus ardents champions de l'Epaune valaisanne, citons : l'abbé Jodoc de Quartéry,²⁶ (1608-1669), le père capucin Sigismond Bérodi,²⁷ le chanoine Briguet,²⁸ l'ingénieur Pierre de Rivaz²⁹ et son fils le chanoine A.-J. de Rivaz,³⁰ le chanoine Boccard,³¹ etc. Malheureusement, les références auxquelles ils recourent sont ou disparues ou apocryphes ou interprétées en amateurs plutôt qu'en critiques.

Le concile, d'après la lettre de convocation, eut lieu du 6 au 15 septembre. Pour les besoins de sa cause, P. de Rivaz le retarde du 15 au 21, et assure qu'à l'issue du concile, les évêques assistèrent à la consécration de la basilique ; cet intervalle de huit jours ne devait-il pas, au contraire, leur permettre d'effectuer le voyage de Lyon à Agaune ?

La convocation même du concile par les deux métropolitains de la Bourgogne, saint Avit, évêque de Vienne et Viventiole, évêque de Lyon, prêchent en faveur de Vienne en Dauphiné³². Les thèses de J. Dey,³³ du chanoine Ducis,³⁴ de Mgr Duchesne³⁵ etc. enlèvent définitivement cet honneur au Bas-Valais. Un acte de 831³⁶ a pu prêter à la confusion : « *Vicum qui dicitur Epaonis qui erat ex regione Sancti Mauricii* », en réalité, ce bourg était de la desservance ou de la juridiction de la cathédrale de Vienne, *dédiée à saint Maurice*, fait confirmé par la Diplomatie de Mabillon.³⁷

Mais, en l'absence de tout document positif, peut-on nier sans autre l'existence d'une cité nommée Epaune dans le voisinage de St-Maurice ? La tradition locale réflétée par les historiens valaisans, l'affirme. Ensuite, un Epaone, qui en celte signifie *endroit au bord de l'eau* serait justifié par le voisinage du Rhône, des deux torrents du Barthélémy et de Mauvoisin, et des anciens bains d'Epenassex déplacés à Lavey.

²⁶ *Nomenclatura abbatum*, etc. et « Vie de Saint Sigismond ».

²⁷ « Histoire de Saint Sigismond », 1666.

²⁸ *Concilium epaunense*, 1741 et *Vallesia christiana*, 1744.

²⁹ « Défense du martyre de la Légion Thébéenne », 1778.

³⁰ *Opera historica* : T. II et VII.

³¹ « Histoire du Valais », 1844.

³² « *Unde supplicat per me, si dignamini, ecclesia Viennensi, poscit intermissae consuetudinis rediviva salubritas quod hactenus infrequentatum torpit excitari... Id circo cunctos simul poscimus fratres ut Deo favente, octavo iduum septembrium die in parochia Epau-nensi adesse dignemini ubi « medius » atque omnium fatigatione perpensa conventui satis opportunus locus electus est.* » (« Oeuvres complètes de Saint Avit », Lyon, 1890).

³³ « Mémorial de Fribourg », 1856.

³⁴ « Saint Maurice et la légion thébéenne », 1887, et « Emplacement du concile d'E-paune », 1890.

³⁵ « L'Eglise au VI^e siècle ».

³⁶ « Capitulaire de Baluze », T. II.

³⁷ Ne convient-il pas de tenir aussi pour hautement éloquent et significatif le silence de Mgr Besson (*Monasterium acaunense. Les origines des diocèses*, etc.) et du chanoine Dupont Lachenal (*Origine de l'Eglise d'Agaune*), qui n'auraient pas dédaigné cet épisode glorieux et pour l'abbaye, et pour les thébéens qu'elle vénère, s'il leur avait paru digne d'être pris en considération ?

Enfin, *Epaone* est le nom d'une déesse topique, soit patronne d'un lieu, souvent confondue avec Hippone, déesse protectrice des chevaux, et par extension des relais postaux et des garnisons de cavalerie.³⁸ Or, St-Maurice fut de tout temps un relai et le Bas-Valais fournissait aux Romains un escadron de cavalerie (*ala Vallensium*) citée par Tacite. Rien n'empêche que cette déesse eût dans la contrée un temple ou un autel, auxquels son nom survécut; l'unique invraisemblance serait qu'un concile d'évêques catholiques eût emprunté ce nom païen.

2. *La Règle de Tarnade*. — Soit de Rivaz,³⁹ soit Gingins⁴⁰ s'appuient en faveur de la thèse du Bois-Noir sur la règle de Tarnade, « interdisant aux moines d'aller au château, à la cité et au-delà du fleuve sans la permission du supérieur » ; le château serait le Tauredunum, la cité Epaune, et l'autre côté du Rhône, Collonges, alias Outre-Rhône.

Malheureusement pour eux, jamais le nom de *monasterium tarnadense* ne s'appliqua au couvent de St-Maurice, mais bien *acaunense* ; de plus, cette règle ne pouvait être en vigueur ni avant 515, puisqu'un monastère n'existait pas, ni après 515, puisque alors elle consistait exclusivement dans le culte des martyrs et la psalmodie, auxquels celle de Tarnade ne fait pas allusion. Enfin, il est maintenant incontesté que cette fameuse règle concernait le monastère de Tarnate, situé sur le Rhône, dans le diocèse de Lyon.

3. *Accessoires étymologiques*. — Les mêmes historiens emploient encore un argument d'ordre linguistique, qui manque vraiment de sérieux. Le village actuel d'Epenassex a pris le nom et la place de la cité d'Epaune, donc celle-ci a existé. Or, Epenassex ne dérive pas d'Epaune, mais bien de *spina*, épine, à cause du voisinage du Bois-Noir, *sylva spinaceti*. A signaler ici une autre bévue de Baulacre qui, pour tourner en ridicule la version de Briguet, dérive Epenassex de Epinasseux, peigneurs de chanvre.

Même erreur pour Evionnaz ; P.-J. de Rivaz reconstitue ce nom ainsi : Evionnaz, Ebiona, Epiona, Epauna, le *v*, le *b* et le *p* se substituant assez fréquemment : ce sont les rescapés d'Epaune qui ont fondé Evionnaz et lui ont donné le nom de leur berceau.

A la vérité, l'ancêtre de l'actuel Evionnaz doit être *Juviana*, nom qu'elle portait encore en 1571.⁴¹

Le nom de *sylva spinaceti* est cependant à retenir : Dans l'acte de Sigismond (515), l'énumération des domaines cédés à l'Eglise d'Agaune ne la mentionne pas, et pour cause. Par contre, le bulle de donation du pape Léon IV en 847 la désigne. Nous y lisons : « ...*scilicet siluam spinaceti totam cum suis pertinenciis ad coquinam fratrum colligemus...* » La raison est simple : cette

³⁸ Loys de Bochat, *loc. cit.* — Gelpke, « Kirchengeschichte der Schweiz », 1856.

³⁹ « Défense du martyr », *loc. cit.*

⁴⁰ « Recherches sur quelques localités », *loc. cit.*

⁴¹ Simler : « *Descriptio Vallesiae* ».

forêt appartenait au fisc royal parce qu'elle avait crû sur les décombres du Tauredunum et le cône du torrent.

L'opinion unanime des historiens valaisans.

L'histoire est muette sur les exploits du sinistre torrent de la Marre jusqu'en 1535 ; tout au plus est-il cité comme limite de perception de la dîme par l'abbé de St-Maurice : cette absence de documents est dûe aux pillages, aux inondations, aux incendies, à l'incurie. Aussi une épaisse brume enveloppe-t-elle son nom et ses multiples exploits. Parmi les premiers qui en ont parlé, je repère l'abbé Jodoc de Quartéry († 1669) qui reproduit en partie les manuscrits de l'un de ses prédécesseurs, l'abbé Jean Milès († 1572) ; il écrivait au 5^e livre de ses « Annotations » que la ville d'Epaune existe encore sous le nom français d'Epenassex, et que si le torrent de la Marre a détruit et recouvert de pierres la plus grande partie, le nom, par contre, a échappé au sinistre.

C'est entre autres sur ce témoignage et sur celui de Jean-Jacques Chifflet (*Annales de Besançon*) que tablait le père capucin Sigismond Bérodi dans son « Histoire du glorieux saint Sigismond Martyr » (1666)⁴² :

« Peu de temps après que ce concile fut tenu, ce village d'Épinassey abyma, fut perdu et submergé et destruit de fond en comble par un grand déluge d'eau, qui fit abysmer une grande montagne qui se nomme par les habitants du lieu le Jorat, lequel avec ses abysmes et ses impétueux ravages, s'en vint fondre dans cette belle planure, enrichie de prés, de vergiers, de champs et de vignes... »

Le chanoine Sébastien Briguet⁴³ confirme l'antiquité et la perennité de cette tradition : « *Hunc enim portentosum eventum adeo constans vetus et perpetua fert traditio loci, ut de illius veritate ambigere nemo recto possit, praesertim ubi illius aetatis viros, quasi ipsius ruinae testes loquentes audierit.* »

Le 6 février 1741, l'abbé Claret envoyait à l'auteur une attestation concernant l'antiquité de la double tradition séculaire du concile d'Epaune et de l'éboulement du Mont Jorat, « prouvée par des documents », ajoute-t-il.

Ce serait facile, mais fastidieux, de multiplier les citations ; le docteur Schiner,⁴⁴ assez prolixe d'habitude, est pour une fois clair et précis : « L'histoire et la tradition sont pleines de cet affreux événement, dont les lieux offrent encore visiblement les traces. »

L'ingénieur P. de Rivaz, et son fils le chanoine A.-J. de Rivaz, les chanoines Jérôme Darbellay et Murith, le docteur des Loges (1813), l'abbé Clément,

⁴² Habitant St-Maurice, dont il était bourgeois, le P. Sigismond est l'écho de la tradition locale.

⁴³ *Concilium Epaunense* (Sion, 1741).

⁴⁴ « Description du département du Simplon », 1812.

le chanoine Bocard (1844), le capucin Furrer (1858), Ch.-L. de Bons (1854), Hilaire Gay, le chanoine Bourban, et dernièrement le chanoine Eggs (1932), d'autres encore, se rallient *in globo* à la théorie du Bois-Noir. Parmi les voix valaisannes discordantes, il n'y a à relever que celle de l'ancien conseiller d'Etat Hypolite Pignat (1815-1885), de Vouvry, qui, dans ses loisirs s'occupait d'histoire, et qui tient pour la Dérochiaz⁴⁵ et celle de M. le recteur Mariétan⁴⁶ dont le suffrage est acquis à Bret.

M. l'abbé Tamini⁴⁷ coupe la poire en deux : « pourquoi n'y aurait-il pas eu des éboulements simultanés au Jorat et à Port-Valais ? Question à débattre entre savants. » Bienheureux les pacifiques !..

Traditions et légendes populaires.

Dans ses « Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne » (1910), M. P. Martin⁴⁸ avance que la tradition qui place le Tauredunum au Bois-Noir, « révèle une origine savante plutôt qu'un souvenir populaire ». M. Martin a-t-il pris la peine de se rendre sur place, et de questionner les paysans d'Epenassex, de la Rasse et de Mex ? Si oui, il aurait écrit différemment et n'aurait pas envoûté l'éminent chef du diocèse de Lausanne.⁴⁹

Il n'est pas un indigène, âgé de cinquante ans et plus (la génération contemporaine se moque de ces vieilles histoires) qui ne soit convaincu et de l'existence de la cité d'Epaune et de la chute du Mont Taurus, autant sinon plus que du martyr de la légion thébéenne. Epenassex et Evionnaz, voire Mex selon quelques-uns, auraient été peuplés par les survivants de la catastrophe.

Les gens de Mex racontent qu'un plateau reliait jadis la montagne de l'Haut et le Jorat l'En Haut (Langemoz) ; des terrasses brusquement coupées en indiquent encore les extrémités et des traces de corniche (*fingle*) marquerait de l'une à l'autre l'altitude à laquelle il se trouvait.

Ce plateau était occupé par un riant pâturage. Mais l'aisance avait endurci le cœur des propriétaires de bétail qui gaspillaient les dons du Seigneur et tournaient en dérision la pratique de la charité. Par exemple, ils jouaient au palet avec des *mothions* (tomes de chèvres) au lieu de les donner aux pauvres. Un soir, un miséreux portant sur le dos la *brande* en bois usitée en ces

⁴⁵ Reproduit par M. Levet dans sa « Notice historique sur Vouvry » (*Annales Valaisannes*) et dans sa récente brochure : « Vouvry-Tanay ».

⁴⁶ *Bulletin de la Murithienne*, 1926-27.

⁴⁷ « Essai d'Histoire de Port-Valais ».

⁴⁸ Dont Mgr Besson adopte le point de vue dans ses ouvrages sur les origines du diocèse de Sion et de l'abbaye de St-Maurice.

⁴⁹ Le folklore de la contrée abonde d'ailleurs en récits où le surnaturel joue le principal rôle. Les éboulements de la Gagnerie et de la Cime de l'Est sont attribués aux diablats et aux damnés parqués au glacier de Plan-Névé et ne cessent momentanément que grâce aux exorcismes. V. J.-B. Bertrand : « Folklore de Mex et du St-Barthélémy » (*Cahiers Valaisans de Folklore*, 1934) et « St-Barthélémy et le Diable » (*Confédéré* des 8-10 nov. 1926).

temps lointains en place de la *boille* actuelle, frappa à la porte des chalets, en sollicitant quelque pitance. Partout on le rabroua, l'on poussa même la cruauté jusqu'à remplir son récipient de lisier. Seule une pauvre veuve l'accueillit, le restaura et le consola des affronts subis. Le lendemain matin, le mystérieux visiteur, du front duquel rayonnait une étrange majesté, dit à son hôtesse : « Suivez mon conseil, quittez ces lieux au plus vite avec votre famille, car la malédiction divine va éclater ». A ces mots, il se volatilisa. La femme obéit. Une fois en lieu sûr, elle fut frappée par une rumeur semblable au roulement du tonnerre ; un nuage de noire poussière enveloppa le pâturage qui disparut dans l'abîme avec gens, bétail et étables et recouvrit la ville d'Epaune.

Une autre tradition rapporte que de la montagne qui dominait Epaune, jaillissait une abondante source thermale, un vrai torrent qui alimentait des bains exploités sur l'emplacement actuel d'Epenassex. Telle était la chaleur dégagée par ce courant d'eau que les gens pouvaient s'y laver dévêtus en toute saison. La réputation de ces bains s'étendait au loin et nombreux accouraient les baigneurs qui étaient logés soit à Epaune soit dans les hôtelleries d'alentour. Mieux encore, les maisons se suivaient presque sans interruption de St-Maurice à Martigny et le hameau actuel de Miéville aurait été le centre de cette agglomération.⁵⁰

Un temple à Hygys, la déesse de la santé, s'érigéait à Agaune. Survint la catastrophe de 563, voulue par la Providence, car en ce temps-là les stations balnéaires n'étaient pas plus qu'à présent l'asile de la pudeur et de la chasteté. L'étroite vallée fut dépeuplée et comblée et la source interceptée ; un filet réussit à se faufiler sous le cône d'alluvions, c'est celui exploité aux bains de Lavey ; un autre se versait dans l'ancien étang du chanoine Gard, ce qui explique pourquoi jamais l'eau ne se congelait à son embouchure.

Entre Mex et le Foillet, à l'endroit dit l'*Avâille* ou la *Dérotschiaz*, où les blocs éboulés de la montagne s'amoncellent en un désordre chaotique, on montre encore le *Creux de l'Eau chaude* ; jamais la neige n'y peut prendre pied, elle fond au fur et à mesure sous l'action des vapeurs qui s'élèvent du sol. Les « Mellères » prétendent que c'est la source des anciens bains détruits d'Epenassex.

Les Concurrents du Bois-Noir.

Il y en a et pas peu et c'est presque un avantage, un bon point pour le Bois-Noir que ses adversaires ne s'entendent pas sur le choix de ses rivaux. N'a-t-on pas avancé les noms de Tournon dans l'Ardèche, de Fort l'Ecluse près

⁵⁰ Il est inutile de faire remarquer que Miéville signifie à *mi-distance* entre deux villes et non au milieu de la ville ; la légende embellit ou amplifie volontiers : *vires acqirit eundo*.

Une autre légende rapporte que Plan-Névé fut vu tour à tour par le Juif errant comme une ville, un pâturage, puis un désert de glace. (J.-B. Bertrand : « Le Juif errant en Valais » dans *Almanach du Valais*, 1934).

de Seyssel, de Bret-Meillerie, de la Dérotschiaz-Porte du Scex, de la Muraz, et même de Territet ? Cette pléthore a excité la verve d'un versificateur :⁵¹

TAURETUNUM

*Une ville mal définie
— Tauretunum était son nom —
Sous une montagne, dit-on,
Fut dans le temps ensevelie.*

*Qu'en pense la géographie ?
Était-ce Bret, près du Locon
Ou Territet dans le canton
De Vaud ? Ma foi, je n'en sais mie.*

*Dans les trois lettres R. E. T.
Le profond étymologiste
Voit le radical fantaisiste.*

*Pour s'amuser, en vérité,
Aux savants il faut de ces thèmes,
Laissons leur donc tous ces problèmes.*

J'élimine sans autre les versions fantaisistes de Tournon, de Fort l'Ecluse et de Territet. Restent :

1. *Bret-Meillerie*, thèse défendue, entre autres, par Jean de Müller,⁵² par de Haller,⁵³ Manget (1825), Necker (1841), Lenthéric⁵⁴ et l'abbé Mariétan. Elle contredit Marius, qui spécifie *in pago vallensi*, distinct du Chablais (*Caput lacence*) qui commençait à l'extrémité orientale du lac, et Grégoire de Tours qui parle du barrage du Rhône et de l'inondation de la vallée inférieure. L'éboulement est indéniable, mais il est préhistorique.⁵⁵ Quelle que fût l'agitation produite sur le Léman par la chute d'un massif du Blanchard, on conçoit difficilement un reflux de ses eaux jusqu'à la cluse de St-Maurice. A signaler que l'abbé Alexis Chaperon, enfant et historien de St-Gingolph, (1913) est hostile à la version de Bret.

2. *Gramont-Evouettes*, thèse qui a rallié le plus grand nombre d'adhérents et qui semble prédominer. Citons parmi ses principaux défenseurs: Blanchet (1843), E. de Vallière (1877), Elisée Reclus (« Nouvelle Géographie universelle, 1878), Sylvain Chavannes (1887), Favre et Schardt (1887), Schardt,

⁵¹ A. Dessais: « Petits souvenirs d'Evian », 1888.

⁵² « Histoire Suisse ».

⁵³ « Helvetien unter den Römern », 1812.

⁵⁴ « Le Rhône » « Histoire d'un fleuve », 1892.

⁵⁵ Montandon, *loc. cit.*

« Dictionnaire Géographique de la Suisse » (1910) et P.-É. Martin⁵⁶ (1910), lequel résume ainsi la question :

« La montagne du Tauredunum s'écroule, enfouit un *castrum* et des villages, barre le fleuve ; en même temps les masses rocheuses tombent de l'autre côté dans les eaux profondes du lac, y causent une perturbation qui se traduit par une immense vague inondant ses rives. Celles-ci viennent en inondant à leur tour la plaine qui s'étendait jusqu'au lac grossir le volume du Léman, mais cet afflux subit n'a pu être la cause de la vague dévastatrice ; un second éboulement entraîne la mort de trente moines qui fouillaient dans les ruines du *castrum* ».

Pour satisfaire à la fois Marius et Grégoire, les partisans du Gramont scindent l'éboulement de celui-ci en deux fractions, l'une s'abattant au nord par la Chaumeny, l'autre au sud sur les Evouettes ; à relever en passant que les uns prolongent le lac jusqu'à la Porte du Scex et Vouvry, et les autres le confinent dans ses limites actuelles. M. Montandon consacre à la réfutation de cette thèse une quinzaine de pages⁵⁷ auxquelles je renvoie pour les détails. Le cône des Evouettes atteignant à peine la sixième partie de la largeur de la vallée (3½ km.), un barrage du Rhône en cette région était impossible ; d'autre part, un éboulement important aurait refoulé le Rhône contre Roche, ce qui n'est pas le cas ; au contraire, après un fort crochet à droite, le fleuve se rapproche du versant gauche en face de Vouvry. Enfin, la plaine est ici plane et plutôt marécageuse : où auraient disparu tous les matériaux descendus de la Dérotschiaz ? n'auraient-ils pas dû combler la plaine ?

En réalité, l'éboulement des Evouettes, qu'il serait enfantin de nier, remonte à l'époque post-glaciaire et des palaffites, et les mamelons de Crébelley entre Chessel et Noville sont des moraines ; les blocs provenant du Gramont qu'on y voit incrustés ont été projetés violemment au loin, en vertu de la vitesse acquise, par les icebergs sur lesquels ils tombaient, tandis que les autres s'enfonçaient dans les interstices liquides du glacier en fusion. Cette opinion que notre glaciologue, l'ingénieur Venetz, formulait déjà en 1857⁵⁸ ne souffre plus de discussion depuis que MM. Montandon, Virieux et Fournier⁵⁹ l'ont vérifiée sur place, réduisant la *thèse* du Gramont à l'état d'hypothèse.⁶⁰

3. *Muraz*. — Le doyen Bridel,⁶¹ considérant une « interruption et un

⁵⁶ « Suisse mérovingienne », *loc. cit.*, 1910.

⁵⁷ *Loc. cit.*, p. 45-60.

⁵⁸ « Mémoire sur l'Extension des anciens glaciers » (p. 20).

⁵⁹ Art. de M. Fournier, dans *Nouvelliste Valaisan* du 9 septembre 1935 : « Ce n'est pas le Grammont ».

⁶⁰ Je ne m'arrête pas sur l'argument inconsistant fourni par le torrent de Vouvry *Tauré*, source, sans jeu de mot, du Tauredunum, car ce fameux *Tauré* n'est que le *Tové*.

Par ailleurs, ces chênes découverts par MM. Blanchet et Morlot et transformés en *lignite* en treize siècles ne sont pas des arbres, mais des miracles... des miracles en faveur de la préhistoire.

⁶¹ *Conservateur Suisse*, 1815, T. VII.

vide remarquable » dans la chaîne de montagne entre la Porte du Scex et la ville de Monthey, crut y placer la niche d'arrachement du Tauredunum. Malheureusement, on ne voit pas de traces à la base de la montagne de matériaux correspondant à ce *vide* ; les éboulis sont restés contre le mont.

Du reste dans le tome X du même *Conservateur*, le vénérable doyen écrivait ceci : « Non loim d'Evionnaz était cette bourgade d'Épaune connue dans l'histoire ecclésiastique par un concile et ensevelie 45 ans après sous les débris d'un mont voisin. »

De quelques objections.

1.-2. *Absence d'une niche d'arrachement; cône de déjection normal.* — L'étude de M. Fournier répond à ces deux objections.⁶²

3. *Le couvent de St-Maurice n'aurait pas échappé à une inondation aussi importante* : il est situé à l'altitude de 420 m., soit de 10 m. au-dessus du niveau du lit actuel et de 15 m. au-dessus de celui de 563. D'autre part, l'éboulement repoussa le fleuve contre le massif de Morcles et le monastère se trouvait ainsi doublement à l'abri de la *force vive* du courant dévastateur.

4. *On n'aurait pas construit un château et un bourg dans un endroit aussi exposé que le Bois-Noir.* — (Remarque de M. le recteur Mariétan). Il est probable qu'au VI^e siècle, — témoin la belle plâture du Père Sigismond — ni le Mont Jorat, ni le torrent de la Marre ne s'étaient encore rendus coupables des graves écarts qui leur ont valu une si déplorable réputation et même un changement d'état-civil ; les alluvions — à supposer que le massif des Dents du Midi ait présenté déjà alors un état de continuel effritement, ce qui est peu probable, — se déposaient soit au Folliet soit au Plan Vernay. Par ailleurs, le hameau de la Rasse ne se dresse pas moins au sommet du cône, ni Epenassex à gauche en contrebas, sur les anciennes alluvions. Chamoson, Martigny, Monthey, etc., ont été ravagés à plus d'une reprise par la Lozenze, la Dranse, la Vièze et se sont relevés pourtant sur leurs propres ruines, pour la raison que la plaine était plus sujette encore aux inondations que l'arête des cônes torrentiels et que les cours d'eau attirent plus qu'ils n'éloignent les habitations.

5. *Les découvertes de Montavaux sur Evionnaz.* — En 1862, en nivelant un champ à *Montaoux* ou *Montavaux* entre Evionnaz et la Rasse, on démolit un soit-disant *tumulus* celtique contenant deux squelettes et quelques objets de bronze. Une seconde découverte aurait été faite dans les mêmes parages en 1861. Signalée par J.-É. Dangreville à son ami Sharmann, numismate anglais, en séjour à Montreux, ces découvertes ont fait l'objet de rapports dans l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte*, 1862 et 1866, elles soule-

⁶² Voir aussi *Virieux*, « Nouvelle contribution, etc. », p. 386 et suiv. et *Montandon*, « Les Eboulements... », p. 69 et suiv.

vaient un problème : ⁶³ primo, le mode d'inhumation par tumulus est antérieur à l'ère chrétienne ; secundo, la découverte, ayant été faite sur le cône de déjection du St-Barthélémy, reculait la chute du Tauredunum à une époque antérieure à Jésus-Christ. A quoi l'on peut répliquer :

1° ce tumulus a-t-il été soigneusement étudié, est-il naturel (le nom de *Montavaux est expressif*) ou artificiel ? les vallonnements, les bosses sont nombreux dans la région ;

2° le parchet dit *Montavaux* est morainique, il n'a rien à voir avec les alluvions du St-Barthélémy, qui respecta toujours sa rive droite et il est séparé du dit cône par une dépression qui se dessine depuis le Rezon à la Deignaz et conduit au Rhône les coulées qui s'égarant sur le territoire d'Evionnaz.

Et je terminerai cette étude, comme je l'ai commencée, par une réflexion on ne peut plus sensée de F.-A. Forel ⁶⁴ : « Dans la recherche du lieu de Tauredunum, je n'ai plus à faire intervenir les inondations du bord du Léman ; je n'ai plus qu'à trouver une localité où il y ait eu éboulement de montagne, ou, suivant la thèse très plausible du comte Riant, glissement du terrain sur lequel était bâti le château. Certes, de telles localités ne manquent pas dans le Bas-Valais... Cela étant, je ne vois pas de raisons pour ne pas admettre la tradition de l'abbaye de St-Maurice qui existait depuis deux siècles lors de la catastrophe. »

J.-B. Bertrand.